

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES AUX PROGRAMMES
D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS⁴
POUR LA RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

MARS 2015

CENTRE-DU- QUÉBEC	Nombre moyen de ménages	Variation annuelle	Taux de variation annuelle
1989	8 814		
1990	8 915	101	1,1 %
1991	9 731	816	9,2 %
1992	10 943	1 212	12,5 %
1993	11 693	750	6,9 %
1994	12 063	370	3,2 %
1995 ¹	11 978	-85	-0,7 %
1996 ¹	12 080	102	0,9 %
1997 ¹	11 785	-295	-2,4 %
1998	10 985	-800	-6,8 %
1999	10 445	-540	-4,9 %
2000	10 110	-336	-3,2 %
2001	9 893	-216	-2,1 %
2002	9 758	-135	-1,4 %
2003	9 759	1	0,0 %
2004 ³	9 810	51	0,5 %
2005 ³	9 994	184	1,9 %
2006 ³	10 227	233	2,3 %
2007 ³	10 286	58	0,6 %
2008 ³	10 029	-257	-2,5 %
2009 ³	10 320	291	2,9 %
2010 ³	10 609	289	2,8 %
2011 ³	10 710	102	1,0 %
2012 ³	10 399	-311	-2,9 %
2013 ³	10 144	-255	-2,5 %
2014 ³	10 198	55	0,5 %
2015 ^{2,3}	10 365	166	1,6 %
Entre 1989 et 1994		3 249	36,9 %
Entre 1994 et 2015 ²		-1 865	-15,5 %
2013			
1 ^{er} trimestre	10 224	-432	-4,1 %
2 ^e trimestre	10 199	-294	-2,8 %
3 ^e trimestre	10 110	-163	-1,6 %
4 ^e trimestre	10 042	-132	-1,3 %
Moyenne des trois derniers mois	10 224	-432	-4,1 %
Janvier au mois de référence	10 224	-432	-4,1 %
2014			
1 ^{er} trimestre	10 208	-16	-0,2 %
2 ^e trimestre	10 235	35	0,3 %
3 ^e trimestre	10 163	53	0,5 %
4 ^e trimestre	10 188	146	1,5 %
Moyenne des trois derniers mois	10 208	-16	-0,2 %
Janvier au mois de référence	10 208	-16	-0,2 %
2015²			
1 ^{er} trimestre ²	10 365	157	1,5 %
2 ^e trimestre			
3 ^e trimestre			
4 ^e trimestre			
Moyenne des trois derniers mois ²	10 365	157	1,5 %
Janvier au mois de référence ²	10 365	157	1,5 %

1. Pour les années 1995 à 1997 et entre 1994 et 1999, la variation annuelle du nombre de ménages est ajustée pour tenir compte des changements survenus lors de la réfonte informatique.

2. Données estimées.

3. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

4. Depuis le mois de janvier 2007, les programmes d'aide financière de dernier recours (Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale) ont remplacé le programme d'assistance-emploi. Toutefois, cela n'affecte en rien le dénombrement du nombre global de ménages prestataires.